



Rapport sur les Informations Sociales et Environnementales



Exercice 2016



Rapport sur les Informations Sociales et Environnementales

Préambule	page 3
Informations sociales	
1. Informations liées à l'effectif	page 4
2. Organisation du temps de travail	page 5
3. Rémunérations	page 6
4. Relations professionnelles	page 7
5. Conditions d'hygiène et de sécurité	page 7
6. Formation	page 8
7. Emploi et insertion des Travailleurs handicapés	page 9
8. Œuvres sociales	page 9
9. Sous-traitance	page 9
Informations environnementales	
1. Consommation des ressources	page 10
2. Mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales protégées	page 14
3. Démarches d'évaluation et de certification	page 14
4. Mesures prises pour assurer la conformité de l'activité aux dispositions législatives et réglementaires	page 15
5. Dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité des Sociétés du Groupe sur l'environnement	page 15
6. Moyens internes consacrés à la gestion de l'environnement, à la formation et à l'information des Salariés	page 16
7. Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement	page 16
8. Indemnités versées au cours de l'exercice en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement	page 16
9. Objectifs assignés aux Filiales étrangères en matière d'environnement	page 16

Société Anonyme au capital de 28 717 500 euros
Siège social, Direction et Administration :
6, boulevard Bineau
92300 Levallois-Perret
562 088 542 R.C.S. Nanterre – SIRET N° 562 088 542 00369

www.gevelot-sa.fr

Exercice 2016



Informations sociales et environnementales

Préambule

Depuis la Loi dite NRE (Article 116 de la loi n° 2001-420 du 15 mai 2001 relative aux Nouvelles Régulations Economiques), les Sociétés françaises sont tenues de préciser dans leur Rapport de Gestion la manière dont elles prennent en compte les conséquences sociales et environnementales de leur activité. Ces dispositions ont pris effet à partir de la publication du Rapport Annuel portant sur l'exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2002. La liste des informations à fournir par les Sociétés a été fixée par le Décret n° 2002-221 du 20 février 2002 pris en application de l'Article L. 225-102-1 du Code de Commerce et modifiant le Décret n° 67-236 du 23 mars 1967 sur les Sociétés Commerciales et créant les Articles 148-2 et 148-3.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF), dans le cadre de ses Recommandations, a souligné que : «Les risques et charges environnementaux pouvant avoir des conséquences importantes sur la situation financière des Sociétés Cotées, elle avait donc déjà été amenée à attirer l'attention de ces Entreprises sur l'importance de l'information à fournir en matière de politique environnementale et de ses impacts financiers».

Aucune des Sociétés du Groupe ne dépassant à elle seule en 2016 les seuils de 500 salariés et 100 millions de chiffre d'affaires (seuils d'application définis par la Loi «Grenelle II» du 12 Juillet 2010) et Gévelot S.A., Société-mère, étant cotée sur Alternext qui n'est pas considéré comme un marché réglementé, le Groupe Gévelot n'est pas concerné, pour cet exercice, par les obligations de publication et de vérification des informations sociales, environnementales et sociétales dites «RSE».

Comme pour les précédentes éditions, la Société Gévelot S.A., holding financier du Groupe Gévelot a choisi de produire ce Rapport au titre de ses principales Filiales françaises, ventilées par Secteurs d'activité.

Extrusion à froid / Usinage

Gévelot Extrusion SA : regroupant l'ensemble de l'activité Extrusion du Groupe depuis le 1^{er} janvier 1995, elle est actuellement l'un des leaders européens de la fabrication et de l'usinage des pièces forgées à froid et à mi-chaud pour l'industrie automobile.

Pompes / Technologie des fluides

PCM SA : créée en 1932 par Robert Bienaimé et René Moineau inventeur du principe de la pompe à rotor excentré qui porte son nom, elle figure parmi les premiers fabricants mondiaux de pompes volumétriques pour le transfert et le dosage des fluides.

En 2014, dans le cadre de la réorganisation juridique et opérationnelle du Secteur Pompes, trois nouvelles Filiales françaises ont été créées : PCM Technologies SAS, PCM Europe SAS, PCM Manufacturing France SAS (Filiale de PCM Europe SAS). Toutefois, pour des raisons de cohérence et de comparabilité, les informations concernant toutes les entités françaises continueront d'être regroupées en une seule entité.

Périmètre du Rapport

Les données publiées dans ce Rapport concernent l'ensemble des sites de production français du Groupe Gévelot.

Informations sociales

1. Informations liées à l'effectif

1.1 Effectif total hors intérim au 31 décembre 2016

Secteurs				Total 2016	Rappel 2015			
	Cadres	Etam	Ouvriers		Cadres	Etam	Ouvriers	Total
Extrusion à froid / Usinage	42	84	273	399	44	79	298	421
Pompes / Technologie des Fluides	136	107	102	345	158	103	108	369
TOTAL	178	191	375	744	202	182	406	790

L'effectif global du Groupe Gévelot a légèrement baissé par rapport à 2015 (- 6 %), essentiellement dans les catégories Cadres et Ouvriers.

Dans le Secteur Extrusion, l'effectif a de nouveau diminué du fait des départs en retraite non remplacés, principalement dans la catégorie des Ouvriers.

Dans le Secteur Pompes, dans le cadre du Plan de compétitivité, le remplacement des départs a été limité ainsi que le recours aux contrats à durée déterminée.

1.2 Embauches de l'année 2016

Secteurs	Cadres		Etam		Ouvriers		Total 2016		Rappel 2015	
	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD
Extrusion à froid / Usinage	5	4	9	5	9	4	23	10	17	15
Pompes / Technologie des Fluides	7	2	4	13	2	3	13	18	6	23
TOTAL	12	6	13	18	11	7	36	28	23	38

Dans le Secteur Extrusion, comme en 2015, les embauches correspondent à des remplacements de départs sur des postes clés, donc pour des Contrats à Durée Indéterminée (CDI).

Dans le Secteur Pompes, le turnover a logiquement augmenté dans un contexte de crise lié à la baisse du prix du pétrole provoquant une hausse du nombre des recrutements même si tous les départs n'ont pas été remplacés.

1.3 Licenciements et leurs motifs

Secteurs	Cadres		Etam		Ouvriers		Total 2016		Rappel 2015	
	écono- mique	indivi- duel								
Extrusion à froid / Usinage	-	-	-	1	-	8	-	9	-	8
Pompes / Technologie des Fluides	-	5	-	-	-	3	-	8	-	2
TOTAL	-	5	-	1	-	11	-	17	-	10

Il n'y a pas eu de licenciements économiques dans les Filiales du Groupe en 2016 et, comme les années précédentes, les licenciements constatés correspondent essentiellement à la gestion de situations individuelles.

1.4 Heures supplémentaires

Secteurs	Total 2016			Rappel 2015				
	Cadres	Etam	Ouvriers	Cadres	Etam	Ouvriers	Total	
Extrusion à froid / Usinage	-	830	5 377	6 207	-	1 028	7 400	8 428
Pompes / Technologie des Fluides	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	830	5 377	6 207	-	1 028	7 400	8 428

Dans le Secteur Extrusion, la diminution du nombre d'heures supplémentaires est directement liée à l'amélioration de la gestion des aléas de production.

Dans le Secteur Pompes, l'activité étant en repli en 2016, il n'a pas été nécessaire de recourir aux heures supplémentaires et les éventuelles variations de charges ont été gérées, comme les années précédentes, par la modulation du temps de travail prévue dans l'Accord RTT (Réduction du Temps de Travail).

1.5 Nombre moyen mensuel de travailleurs temporaires

Secteurs	Total au 31.12.2016			Rappel 2015				
	Cadres	Etam	Ouvriers	Cadres	Etam	Ouvriers	Total	
Extrusion à froid / Usinage	-	-	92	92	-	-	83	83
Pompes / Technologie des Fluides	-	2	9	11	-	-	-	-
TOTAL	-	2	101	103	-	-	83	83

Dans le Secteur Extrusion, le nombre d'intérimaires a légèrement augmenté en 2016, la diminution constatée sur les Sites de Toucy et d'Offranville n'ayant pas compensé un recours à l'intérim plus important sur le Site de Laval lié à la gestion d'une crise qualité.

Dans le Secteur Pompes, du fait de la contraction de l'activité, le recours à l'intérim a été limité, notamment sur le premier semestre 2016.

1.6 Plan de sauvegarde de l'emploi

Il n'y a pas eu de Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) dans les Filiales du Groupe Gévelot en 2016.

2. Organisation du temps de travail

2.1 Durée hebdomadaire du temps de travail

Secteurs	Salariés à temps plein	Salariés à temps partiel
Extrusion à froid / Usinage	35 heures	17,5 / 28 / 31,5 heures
Pompes / Technologie des Fluides	35 heures	17,5 / 28 heures

Aucune modification n'est intervenue en 2016 dans les Filiales du Groupe Gévelot, l'application des Accords de modulation et le recours aux heures supplémentaires ou à l'intérim ayant permis de répondre aux variations d'activité.

2.2 Absentéisme

L'absentéisme est exprimé par le ratio du nombre d'heures d'absence sur le nombre d'heures possibles de travail (les taux ci-dessous ne tiennent pas compte des absences maladie de longue durée).

Secteurs	2016			Rappel 2015		
	Cadres	Etam	Ouvriers	Cadres	Etam	Ouvriers
Extrusion à froid / Usinage	1,96 %	1,03 %	5,06 %	0,77 %	1,35 %	4,85 %
Pompes / Technologie des Fluides	0,97 %	1,55 %	8,90 %	1,41 %	1,31 %	8,63 %

Dans le Secteur Extrusion, le taux d'absentéisme est resté globalement stable, hormis dans la catégorie Cadres pénalisée par la maladie d'un salarié ayant nécessité plusieurs arrêts.

Dans le Secteur Pompes, le taux d'absentéisme est également resté stable malgré quelques variations dues à des situations individuelles différentes selon les catégories socio-professionnelles avec des arrêts de travail plus courts mais plus nombreux dans les catégories Ouvriers et Etam.

3. Rémunérations

3.1 Évolution de la Masse salariale

Secteurs	DADS 2016	Rappel 2015
Extrusion à froid / Usinage	13 213 492 €	13 337 603 €
Pompes / Technologie des Fluides	14 273 074 €	15 561 387 €
TOTAL	27 486 566 €	28 898 990 €

Dans le Secteur Extrusion, la masse salariale ne varie pas, en phase avec la stabilité de l'effectif et la politique salariale rigoureuse en place depuis plusieurs années.

Dans le Secteur Pompes, la diminution de la masse salariale est directement liée à la baisse des effectifs et amplifiée par les difficultés de recrutement pour les postes à pourvoir.

3.2 Participation et Intéressement des Salariés

Dans le Secteur Extrusion, les résultats n'ont pas permis de dégager de Participation. En revanche, l'Accord d'intéressement a donné lieu à un versement de 97 K€ au titre de 2016.

Dans le Secteur Pompes, les salariés ont perçu au titre de 2016 un montant de Participation de 229 K€ incluant un rappel de 100 K€ au titre de 2014. Un montant de 17 K€ a été versé au titre de l'Intéressement pour une des entités du Secteur.

3.3 Égalité professionnelle entre les hommes et les femmes

Les Filiales du Groupe Gévelot respectent les obligations légales relatives au principe de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes dans l'évolution de leur carrière, tant en ce qui concerne leur embauche et leur classification, leurs conditions de travail, leur formation, leur rémunération et leur position hiérarchique dans l'Entreprise.

4. Relations professionnelles

4.1 Organes représentatifs

Les Organes représentatifs du Groupe et de ses Filiales sont les suivants :

- Comité de Groupe
- Comités Centraux d'Entreprise
- Comités d'Entreprise
- Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
- Délégués du Personnel
- Délégation Unique du Personnel
- Délégués syndicaux.

4.2 Représentation du Personnel par Secteur d'activité

Secteurs	DP/DUP	CE	CHSCT	DS	Organisations syndicales				
					CGC	CGT	CFDT	CFTC	FO
Extrusion à froid / Usinage	X	X	X	X	X	X	X		
Pompes / Technologie des Fluides	X	X	X	X	X	X	X		

Aucune modification n'est intervenue en ce qui concerne la représentation du Personnel dans le Groupe Gévelot en 2016.

4.3 Accords collectifs

Secteurs	ARTT	Intéressement	Participation	Accord syndical
Extrusion à froid / Usinage	OUI	OUI	NON	OUI
Pompes / Technologie des Fluides	OUI	OUI	OUI	NON

Outre les principaux accords collectifs ci-dessus, les Filiales du Groupe Gévelot ont également conclu des Accords relatifs à diverses pratiques légales, conventionnelles et réglementaires : Négociation Annuelle Obligatoire (annuel), Prévention de la pénibilité, Egalité Hommes/Femmes, Compte Epargne Temps, Gestion des Emplois et Parcours Professionnels, etc.

De même, les Accords sur les régimes complémentaires de prévoyance et de remboursement des frais de santé ont été renégociés en 2015 et 2016 pour être en conformité avec les nouvelles obligations légales.

5. Conditions d'hygiène et de sécurité

Le suivi et l'analyse systématiques de deux ratios permettent d'analyser l'effet des mesures prises pour améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité. Il s'agit du taux de fréquence (nombre d'accidents de travail avec arrêt par millions d'heures travaillées) et du taux de gravité (nombre de journées perdues par milliers d'heures travaillées). Les Filiales du Groupe s'efforcent constamment d'améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité par des actions de formation et de prévention ainsi que par l'adaptation des postes et l'amélioration des conditions de travail.

Secteurs		2016			Rappel 2015		
		Cadres	Etam	Ouvriers	Cadres	Etam	Ouvriers
Extrusion à froid / Usinage	fréquence	-	16,24 %	11,48 %	-	8,16 %	30,58 %
	gravité	-	0,43 %	0,27 %	-	0,42 %	0,70 %
Pompes / Technologie des Fluides	fréquence	-	14,47 %	75,76 %	-	6,47 %	88,5 %
	gravité	-	0,13 %	0,84 %	-	0,04 %	4,96 %

Dans le Secteur Extrusion, les taux de fréquences des catégories Etam et Ouvriers s'établissent à un niveau relativement faible au regard des autres entreprises du secteur d'activité. En 2016 il y a eu deux accidents dans la catégorie Etam contre un en 2015, mais de moindre gravité. Pour les ouvriers une politique de prévention a permis de diviser par deux le nombre des accidents et le taux de gravité sur tous les sites et une vaste campagne de sensibilisation sur les comportements a été déployée sur le Site de Laval.

Dans le Secteur Pompes, les accidents ont été plus nombreux en 2016 mais d'un taux de gravité inférieur à celui de 2015. Un plan d'action a été lancé avec pour objectif zéro accident du travail en 2022 au plus tard.

6. Formation

6.1 Pourcentage de la masse salariale consacrée à la formation des Salariés

Secteurs	2016	Rappel 2015
Extrusion à froid / Usinage	2,12 %	1,71 %
Pompes / Technologie des Fluides	1,50 %	1,94 %

Dans le Secteur Extrusion, après une année 2015 en repli, les investissements en matière de formation ont repris et le pourcentage de masse salariale consacré à l'effort de formation s'est rapproché en 2016 de celui des années précédentes.

En 2016, dans le Secteur Pompes, l'effort de formation a été réduit dans le cadre du Plan de compétitivité et limité aux formations prioritaires liées à la sécurité.

6.2 Nombre d'heures de formation

Secteurs	2016			Rappel 2015				
	Cadres	Etam	Ouvriers	Total	Cadres	Etam	Ouvriers	Total
Extrusion à froid / Usinage	769	1 220	1 868	3 857	569	1 169	2 614	4 352
Pompes / Technologie des Fluides	984	888	1 585	3 457	2 214	1 191	2 460	5 865
Total	1 753	2 108	3 453	7 314	2 783	2 360	5 074	10 217

Dans le Secteur Extrusion, la baisse relative du nombre d'heures de formation correspond à la mise en œuvre de formations qualifiantes plus coûteuses mais moins nombreuses.

Dans le Secteur Pompes, pour les raisons exposées au paragraphe précédent, le nombre de formations a été réduit dans le cadre du Plan de compétitivité et par conséquent, le nombre des heures de formations aussi.

6.3. Nombre de Salariés ayant suivi une ou plusieurs formations

Secteurs	2016			Rappel 2015				
	Cadres	Etam	Ouvriers	Total	Cadres	Etam	Ouvriers	Total
Extrusion à froid / Usinage	34	60	128	222	28	59	133	219
Pompes / Technologie des Fluides	125	76	91	292	105	61	94	260
Total	159	136	219	514	133	120	227	479

D'une façon générale, le nombre de salariés bénéficiaires de formations reste stable, voire en légère augmentation car, quel que soit le secteur d'activité, les formations annuelles liées à la sécurité sont maintenues, les éventuelles restrictions ne s'appliquant qu'aux formations non prioritaires.

Dans le Secteur Extrusion, pour les raisons évoquées ci-dessus, le nombre de bénéficiaires de la formation est resté stable malgré la baisse du nombre de formations.

Dans le Secteur Pompes également, le nombre des formations liées à la sécurité n'a pas été affecté par le Plan de compétitivité ce qui explique que les bénéficiaires ont été plus nombreux mais avec des formations plus courtes.

7. Emploi et insertion des Travailleurs handicapés

Secteurs	2016			Rappel 2015				
	Cadres	Etam	Ouvriers	Total	Cadres	Etam	Ouvriers	Total
Extrusion à froid / Usinage	-	4	15	19	-	3	16	19
Pompes / Technologie des Fluides	1	2	3	6	1	-	1	2
Total	1	6	18	25	1	3	17	21

Dans le Secteur Extrusion le nombre de travailleurs handicapés est resté stable depuis plusieurs années.

Dans le Secteur Pompes en revanche, le nombre de travailleurs handicapés a sensiblement progressé grâce à la politique «handicap» initiée en 2016 (communication, plan d'action, etc.).

8. Œuvres sociales

Sommes versées au titre des Œuvres sociales

Secteurs	2016	Rappel 2015
Extrusion à froid / Usinage	376 791 €	354 876 €
Pompes / Technologie des Fluides	190 907 €	199 540 €
TOTAL	567 698 €	544 416 €

Le montant des sommes versées au titre des Œuvres Sociales est proportionnel à celui de la masse salariale et a donc varié en conséquence dans les Secteurs Extrusion et Pompes.

9. Sous-traitance

Coût des achats de sous-traitance industrielle

Secteurs	2016	Rappel 2015
Extrusion à froid / Usinage	1 064 643 €	902 563 €
Pompes / Technologie des Fluides	2 935 346 €	2 835 956 €
TOTAL	3 999 989 €	3 738 519 €

Dans le Secteur Extrusion, après une année 2015 particulière faible, le volume de sous-traitance est revenu au niveau de celui des années antérieures à 2014 grâce à une meilleure gestion des problèmes qualité.

Dans le Secteur Pompes, le coût des achats de sous-traitance a peu varié par rapport à 2015 dans un contexte identique de baisse d'activité et après la réinternalisation d'une partie de la production.

Informations environnementales

1. Consommation des ressources

Années après années, les Filiales du Groupe Gévelot poursuivent leurs efforts pour réduire l'impact de leur activité sur l'environnement notamment par la gestion rigoureuse des ressources utilisées par les process industriels.

L'utilisation et les volumes des ressources et des énergies mises en œuvre font l'objet d'efforts d'optimisation constants. L'acier reste la matière première la plus utilisée. L'électricité et le gaz sont utilisés pour l'alimentation des machines et le chauffage des locaux.

L'eau demeure une préoccupation majeure mais les récentes mises en circuit fermé des process de refroidissement et la réutilisation en interne des eaux industrielles ont permis d'en mieux maîtriser, voire d'en réduire encore la consommation.

1.1 Ressources utilisées

Ressources		Secteurs	Consommations	
			2016	Rappel 2015
Matières premières (en tonnes)	(acier ⁽¹⁾ , élastomères, divers...)	Extrusion à froid / Usinage	22 073	22 363
		Pompes / Technologie des Fluides	863	913
		TOTAL	22 936	23 276
Énergies	électricité (en MWh)	Extrusion à froid / Usinage	26 412	27 040
		Pompes / Technologie des Fluides	4 588	5 090
		TOTAL	31 000	32 130
	gaz (en MWh)	Extrusion à froid / Usinage	22 974	22 370
		Pompes / Technologie des Fluides	271	273
		TOTAL	23 245	22 643
Eau (en milliers de m ³)		Extrusion à froid / Usinage	140	141
		Pompes / Technologie des Fluides	3	4
		TOTAL	143	145

(1) L'acier représente plus de 80 % des matières premières consommées

Après une hausse liée à un pic d'activité dans les Secteurs Extrusion et Pompes en 2014, les consommations de matières premières et d'énergies sont en légère baisse pour la deuxième année consécutive.

Dans le Secteur Extrusion, la baisse d'activité du Site d'Offranville liée à l'arrêt de fabrication d'un arbre de boîte de vitesse s'est traduite par une diminution de 300 tonnes de la consommation d'acier. La moindre consommation d'électricité en revanche, est due non seulement à la baisse d'activité du Site d'Offranville mais également à la rationalisation des moyens industriels des Sites de Laval et de Toucy. L'augmentation de consommation de gaz est due à des raisons climatiques, le chauffage ayant dû être maintenu jusqu'au mois de mai et non à son utilisation à des fins industrielles.

La consommation d'eau est restée stable car l'incidence de la mise en circuit fermé des eaux de refroidissement en août 2016 ne sera perceptible qu'en 2017 avec une économie attendue de 120 000 m³ en année pleine.

Dans le Secteur Pompes, la baisse des heures de production (-5 %) et des jours de fermeture du Site de Champtocé-sur-Loire expliquent la baisse de consommation électrique (-10 %). La consommation de gaz reste stable alors que celle d'eau a sensiblement diminué grâce à la mise en place d'un nouveau système de traitement et d'une meilleure gestion des vidanges des bacs de refroidissement.

Actions mises en œuvre

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Acquisition d'un détecteur permettant de repérer les fuites d'air sur les compresseurs et d'en réduire le nombre et/ou la consommation de 20 % sur les trois sites industriels. Réalisation d'une étude pour le passage d'un atelier en éclairage par LED. Poursuite de la rénovation du parc machines, notamment par le remplacement des tours multibroches du Site de Laval (Mayenne) par des tours à commande numérique moins consommateurs d'énergie. Installation de compteurs sur les entités «énergivores» afin de lisser les pics de consommation électriques.
Pompes / Technologie des Fluides	Sensibilisation du Personnel sur les consommations énergétiques (électriques) avec déploiement des fiches de postes Hygiène-Sécurité-Environnement (HSE). Optimisation de la mise en chauffe du parc machines grâce au système de Gestion Centralisée des Machines (GTC). Changement de prestataire et de produit pour le traitement de l'eau permettant d'optimiser le process et de diminuer le nombre des vidanges. Mise à jour des indicateurs KPI (Key Performance Indicators) HSE.

Objectifs

- Diminuer la consommation de gaz de 5 % sur le Site de Toucy (Yonne) par la suppression des opérations de recuit et donc l'arrêt des fours de traitement thermique (Secteur Extrusion)
- Réduire la consommation d'eau domestique du Site de Laval (Mayenne) grâce à l'impact de mise en circuit fermé global des eaux de refroidissement de process (Secteur Extrusion)
- Poursuivre les actions engagées suite à l'audit énergétique de 2015 (Secteur Pompes)
- Maintenir les indicateurs de suivi des consommations d'eau, d'électricité et de gaz (Secteur Pompes)

1.2 Rejets dans l'air

Nature des émissions atmosphériques

Les rejets atmosphériques émis par les sites de production du Groupe Gévelot sont principalement constitués de gaz à effet de serre (CO₂) dégagés par les fours et de composés organiques volatils (COV) provenant de solvants et de fumées (chauffage). Les rejets émis à l'intérieur des sites de production sont principalement composés de brouillards huileux (aérosols), de poussières (ébavurage et polissage), de vapeurs d'eau (moulage, usinage et tours aéroréfrigérantes). Tous font l'objet de prélèvements et de contrôles périodiques systématiques.

Actions mises en œuvre

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Réalisation d'une étude de faisabilité pour utiliser du fil «machine» prétraité par le fournisseur d'acier. Ceci permettrait de supprimer le traitement de surface et de réduire considérablement l'impact environnemental (suppression des rejets de traitement et des vapeurs d'acide). Poursuite du remplacement des tours multibroches par des tours à commande numérique permettant de réduire la consommation d'huile de coupe et donc les émissions de brouillards d'huile. Poursuite des campagnes de mesure des rejets atmosphériques sur tous les sites industriels par un organisme certifié et mise en œuvre de plans d'actions correctifs en cas d'écarts par rapport aux seuils réglementaires.
Pompes / Technologie des Fluides	Prélèvements atmosphériques confirmant que les rejets libérés dans l'atmosphère ne sont pas au-dessus des valeurs seuil. Mise en place d'un nettoyage bimestriel sur les tours à polir en complément du nettoyage annuel des systèmes d'aspiration. Mesures d'exposition des salariés aux rejets de soudure (fumées).

Objectifs

- Poursuivre le déploiement de la démarche d'entreprise responsable en remplaçant les anciens équipements par de nouveaux moyens plus économiques et moins polluants (Secteur Extrusion)
- Poursuivre les prélèvements atmosphériques conformément au plan triennal (Secteur Pompes)
- Etablir un dossier sur les Gaz à Effet de Serre (GES) et effectuer un bilan carbone (Secteur Pompes)
- Poursuivre les mesures des bains d'huile pour limiter les réactions allergisantes (Secteur Pompes)

1.3 Rejets dans l'eau et le sol

Nature des rejets

Les rejets des sites industriels sont principalement constitués d'eaux industrielles (lavage, rinçage, condensats, rejets des stations de détoxification) et d'eaux de ruissellement (pluies, orages). La généralisation des bacs de rétention a considérablement réduit les risques de rejets accidentels dans le sol et la mise en circuit fermé des process utilisant l'eau a réduit le volume des rejets d'eaux industrielles. Tous les rejets d'eaux industrielles font l'objet de la plus grande vigilance et sont effectués après détoxification et analyse.

Actions mises en œuvre

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Mise en service du circuit de refroidissement des process en boucle fermée sur le Site de Laval (Mayenne). Mise en service du réseau séparatif des eaux usées et eaux de pluies sur le Site de Toucy (Yonne). Poursuite de la surveillance des rejets aqueux dans le cadre de la campagne de Recherche des Substances Dangereuses dans l'Eau (RDSE) sur tous les sites industriels.
Pompes / Technologie des Fluides	Mise en place d'une Convention de rejets des eaux usées avec la Mairie de Champtocé-sur-Loire. Diminution du nombre des vidanges de bacs pour le traitement de l'eau, grâce aux mesures plus précises réalisées par le nouveau prestataire externe et aux nouveaux produits utilisés plus performants. Demande d'enregistrement préfectoral intégrant la maîtrise des eaux pluviales et des eaux usées en liaison avec la Convention de rejets des eaux usées.

Objectifs

- Maîtriser davantage les rejets dans l'eau et le sol (Secteur Extrusion)
- Doubler le nombre des exercices de simulation de déversements accidentels pour optimiser la réactivité et l'efficacité du Personnel (Secteur Extrusion)
- Respecter les nouvelles exigences de la DREAL en matière d'analyse des rejets des eaux pluviales et des eaux usées résultant de la Convention de rejets des eaux usées (Secteur Pompes)
- Poursuivre les analyses des eaux utilisées dans nos procédés de fabrication (Secteur Pompes)

1.4 Nuisances sonores, olfactives et diverses

Nature des nuisances

Les process industriels des Filiales du Groupe ne sont pas, à priori, de nature à générer des nuisances olfactives importantes. Les nuisances sonores quant à elles, font l'objet de mesures de contrôle régulières et si cela s'avérait nécessaire, des actions correctives seraient immédiatement mises en œuvre. De plus, la plupart des sites industriels disposent désormais de cartographies des différents risques en interne et en limite de propriété.

Actions mises en œuvre

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Réalisation de mesures au sonomètre, avant et après les actions correctives pour en évaluer l'efficacité (retour d'expérience) et mettre en place des actions préventives dans tous les sites. Poursuite des campagnes de mesures des nuisances sonores en limite de propriété par un organisme certifié dans le cadre des Arrêtés d'Exploitation. Vérification des standards sur le port des Equipements de Protection Individuels (EPI) et contrôle du respect des obligations (chaussures de sécurité, protections auditives, lunettes).
Pompes / Technologie des Fluides	Cartographie sonore externe périodique (tous les cinq ans) de l'environnement et du voisinage. Mise à jour du Règlement intérieur en cohérence avec la cartographie sonore interne.

Objectifs

- Améliorer les conditions de travail et mieux prendre en compte la pénibilité aux postes de travail (Tous Secteurs)
- Faire mieux appliquer le règlement intérieur notamment pour le port des protections auditives (Tous Secteurs)
- Rechercher de nouveaux prestataires pour les protections auditives moulées pour les opérateurs (Secteur Pompes)
- Promouvoir, sur les projets d'amélioration des chantiers «LEAN»; les mesures contre les nuisances sonores en lien direct avec l'amélioration ergonomique des postes de travail (Secteur Extrusion)

1.5 Gestion des déchets

Nature des déchets

Toutes les Filiales du Groupe ont une politique rigoureuse de collecte et de traitement des déchets issus de leur activité industrielle. Elles recherchent également en permanence à optimiser les process mis en œuvre afin de réduire volume des déchets produits et à augmenter la quote-part de déchets confiés, pour valorisation, à des filières de retraitement spécialisées et agréées.

Déchets de production		Secteurs	Quantités produites (tonnes)	
			2016	Rappel 2015
Déchets industriels banals (DIB)	(rebut de fabrication, tournures, emballages, divers...)	Extrusion à froid / Usinage	3 818	3 837
		Pompes / Technologie des Fluides	493	628
		Total	4 311	4 465
Déchets industriels dangereux (DID)	(boues hydroxydes, huiles hydrauliques, huiles solubles, etc.)	Extrusion à froid / Usinage	1 056	1 118
		Pompes / Technologie des Fluides	69	88
		Total	1 125	1 206

Pour la deuxième année consécutive le volume des déchets de production est en baisse, principalement dans le Secteur Pompes.

Dans le Secteur Extrusion, le volume des déchets industriels banals (DIB) est resté relativement stable, en liaison avec les volumes de production, mais avec un mix-produit différent, un plus grand nombre de pièces usinées ayant généré un plus grand volume de tournures. Pour ce qui concerne les déchets industriels dangereux (DID), la poursuite des actions d'amélioration et la légère baisse d'activité du Site d'Offranville (Seine-Maritime) se sont traduites par une réduction d'un peu plus de 60 tonnes en 2016.

Dans le Secteur Pompes en revanche, la réduction significative des volumes de déchets (20 % environ) tant banals qu'industriels, est directement liée à un moindre volume de production en 2016.

Mode de suivi des destructions de déchets

- **documents internes :**
 - Gestion documentaire interne de suivi des déchets
 - Suivi des enlèvements de DIB
 - Évacuation des déchets chimiques
- **documents externes :**
 - Déclarations trimestrielles des déchets
 - Bordereau de suivi des déchets industriels
 - Agréments des prestataires de collecte et d'élimination

Actions mises en œuvre

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Contrôle des boues d'hydroxydes après compactage pour en réduire au maximum la teneur en eau et donc les coûts de traitements facturés au poids. L'eau résiduelle ainsi extraite est récupérée et traitée en interne par les stations de détoxication.
Pompes / Technologie des Fluides	Mise en place d'un suivi régulier du volume et des coûts induits par le traitement des déchets. Négociation d'un nouveau contrat de prestation pour optimiser l'enlèvement des DIB.

Objectifs

- Sensibiliser l'ensemble des équipes aux impacts des déchets sur la nature (Secteur Extrusion)
- Maîtriser davantage les consommations d'huile soluble (Secteur Pompes)
- Négocier un nouveau contrat permettant d'améliorer l'enlèvement et le traitement des DID (Secteur Pompes)
- Optimiser le tri du bois en séparant les bois traités (emballage) des bois non traités (palettes) moins chers à recycler (Secteur Pompes)

2. Mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales protégées

Actions mises en œuvre

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Identification grâce aux audits croisés (systèmes et réglementaires) et à la veille réglementaire des risques non ou mal maîtrisés afin de déployer les bonnes pratiques et d'en faire des standards. Ces audits ont été retenus comme «pratiques expertes» par l'auditeur externe certifié ISO 14001 pour la deuxième fois lors de l'audit de renouvellement validé en décembre 2016. Réalisation d'une étude d'impact flore/faune par un organisme certifié validant les actions du programme triennal.
Pompes / Technologies des Fluides	Remplacement de l'acide du bac de passivation des traitements de surface par un nouveau produit pouvant être davantage dilué et donc moins nocif. Analyse annuelle des rejets atmosphériques. Mise en place d'une Convention de rejets des eaux usées avec la Mairie de Champocé-sur-Loire. Remplacement des anciens kits « anti-pollution » (dispositifs pour stopper toute pollution, boudins, tapis absorbants ...) par des kits neufs.

Objectifs

- Consolider le programme environnemental basé sur les valeurs d'entreprise (Secteur Extrusion)
- Stocker les peintures dans un nouveau local spécifique dédié (Secteur Pompes)
- Respecter les nouvelles exigences de la DREAL en matière d'analyse des rejets des eaux pluviales et des eaux usées (Secteur Pompes)

3. Démarches d'évaluation et de certification

Toutes les Filiales du Groupe disposent, conformément à la politique du Groupe et aux souhaits de son Actionnariat, soucieux du respect de l'Environnement, d'un système de management environnemental conforme au référentiel normatif ISO 14001. Des audits externes de certification et de suivis sont régulièrement menés pour valider ces systèmes de management dans toutes les Filiales du Groupe et procéder aux éventuelles actions correctives.

Évaluation/Certification

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Renouvellement en décembre 2016 de la certification ISO 14001 pour tous les sites industriels. Obtention pour la deuxième année consécutive, de la certification «OR» par l'organisme ECOVADIS mandaté par plusieurs constructeurs automobiles majeurs français pour mesurer la responsabilité sociétale et environnementale de leurs fournisseurs, conformément au référentiel de la norme ISO 26000. Réalisation d'un audit de transition afin d'obtenir la validation ISO 14001/2015 (nouveau référentiel).
Pompes / Technologie des Fluides	Audit annuel ADR (Transport matières Dangereuses par route). Définition d'une check-list pour l'audit transport.

Objectifs

- Réaliser les travaux identifiés suite à l'audit ADR tels que l'étanchéité de la zone des DIS et la signalisation des cuves enterrées (Secteur Pompes)
- Effectuer un nouvel audit transport avec la check-list établie en 2016 (Secteur Pompes)

4. Mesures prises pour assurer la conformité de l'activité aux dispositions législatives et réglementaires

Démarches de mise en conformité

Toutes les Filiales industrielles du Groupe Gévelot sont soumises à la Réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) au statut d'autorisation pour le Secteur Extrusion, d'enregistrement pour le Secteur Pompes. Elles sont donc astreintes à des niveaux différents, à ce titre, à des audits réglementaires réguliers ainsi qu'à des veilles réglementaires en externe et en interne.

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	<p>Veille réglementaire centralisée un jour par semaine avec traitement des écarts par un plan d'action. Les plans d'action font l'objet d'un suivi sous logiciel dédié (Qualnet) pour une meilleure efficacité.</p> <p>Optimisation de la veille documentaire grâce aux outils proposés par la Fédération des Industries Mécaniques.</p>
Pompes / Technologie des Fluides	<p>Mise à jour du Dossier Technique Amiante (DTA).</p> <p>Modification de la fréquence de la veille réglementaire (tous les 1,5 mois au lieu de chaque trimestre).</p> <p>Mise en place du dossier d'Enregistrement et d'Arrêté préfectoral.</p>

Objectifs

- Renforcement des inspections mensuelles HSE en y associant les équipes de Direction pour une meilleure implication et une meilleure connaissance du contexte (Secteur Pompes)
- Réaliser la totalité des audits réglementaires croisés planifiés (Secteur Extrusion)

5. Dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité des sociétés du Groupe sur l'environnement

Le montant des dépenses engagées en 2016 par les Filiales du Groupe pour prévenir les conséquences de leur activité sur l'environnement s'est élevé à 1 096 K€ contre 1 175 K€ l'année précédente. En 2015, davantage d'audits ponctuels avaient été effectués et des plans d'action avaient été mis en route et qui n'ont pas nécessairement été reconduits en 2016.

La démarche environnementale des Filiales du Groupe Gévelot est maintenant consolidée depuis de nombreuses années et les dépenses engagées correspondent dorénavant essentiellement à des coûts récurrents. Depuis 2016 cependant, la baisse des dépenses a été quasiment compensée par les coûts des personnels dédiés dont le nombre s'est accru.

Objectifs

- Valider la transition du Référentiel ISO 14001 vers la nouvelle version «2015» nécessitant une plus grande prise en compte des responsabilités environnementales sur les sites d'exploitation (Secteur Extrusion)
- Mettre en place un plan d'action «DREAL» (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)
- Maintenir une approche sociétale et citoyenne sur tous les sites (Tous Secteurs)
- Maintenir les niveaux de certification environnementale des sites (Tous Secteurs)

6. Moyens internes consacrés à la gestion de l'environnement, à la formation et à l'information des Salariés

Les Filiales du Groupe disposent de structures organisationnelles et opérationnelles dédiées et des moyens nécessaires à la réalisation des objectifs fixés annuellement et pluriannuellement en termes de protection et de gestion de l'Environnement. Leur principale mission consiste à adapter les actions et les pratiques à l'évolution de l'activité industrielle et de la Législation.

Nature des formations

- Formation des nouveaux arrivants aux bonnes pratiques telles que le tri sélectif, l'utilisation de kits anti-pollution, les comportements citoyens sur l'économie énergétique (Tous Secteurs)
- Formations d'Equipiers de Première Intervention en cas d'incendie (Tous Secteurs)
- Formations au nouveau référentiel ISO 14001 version 2015 (Secteur Extrusion)

Nature des moyens

- Sessions obligatoires pour tous les nouveaux salariés en salles «dojo» regroupant les descriptifs de toutes les bonnes pratiques disponibles et des standards de travail (Secteur Extrusion)
- Organismes de formation externes (Tous Secteurs)
- Sensibilisation individuelle du Personnel en interne (Tous Secteurs)
- Notes de communication interne (Secteur Pompes)

7. Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement

Le Groupe Gévelot a souscrit dès 1998 un contrat d'Assurance Responsabilité Civile Environnement ayant pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile que le Groupe Gévelot, du fait de l'activité industrielle de ses Filiales, pourrait encourir en raison de dommages corporels, matériels et immatériels causés à des Tiers et résultant :

- de l'émission, la dispersion, le rejet ou le dépôt de toute substance liquide ou gazeuse diffusée dans l'atmosphère, le sol ou les eaux,
 - de la production d'odeurs, bruits, vibrations, variations de températures, ondes, radiations et rayonnements excédant la mesure des obligations ordinaires de voisinage,
- ainsi que le paiement des frais engagés pour :
- procéder aux opérations visant à neutraliser, isoler, éliminer toute menace réelle et imminente des dommages objets de la garantie,
 - éviter l'aggravation réelle et imminente des dommages objets de la garantie,

En application de l'Arrêté du 31 mai 2012 modifiant le Code de l'Environnement (mise en sécurité des installations classées et des garanties en cas de gestion de la pollution des sols et des eaux souterraines liée au stockage des déchets), le Secteur Extrusion, seul concerné à ce jour pour son Site industriel de Laval (Mayenne) a instruit en 2013 auprès de la DREAL de la Mayenne un dossier de constitution d'un fonds de garantie financière auprès d'un organisme bancaire. Une garantie financière a été constituée à cet effet depuis 2015 pour un montant de 316 K€ auprès d'un établissement bancaire.

8. Indemnités versées au cours de l'exercice en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement

A ce jour, aucune Filiale du Groupe Gévelot n'a fait l'objet d'une décision judiciaire en matière d'environnement.

9. Objectifs assignés aux Filiales étrangères en matière d'environnement

Les Filiales étrangères du Groupe Gévelot sont soumises aux mêmes objectifs environnementaux que les Filiales françaises du Groupe. Toutefois, la Législation en la matière variant encore notablement d'un pays à l'autre, même à l'intérieur de la Communauté Européenne, chaque Filiale a dû concilier les exigences du Groupe avec celles de son pays d'appartenance.

De ce fait, les données émanant des Filiales étrangères consolidées par intégration globale n'ont pu être consolidées dans le présent Rapport.



Société Anonyme au capital de 28 717 500 euros
Siège social, Direction et Administration :
6, boulevard Bineau
92300 Levallois-Perret
562 088 542 R.C.S. Nanterre – SIRET N° 562 088 542 00369

